



Alterre Bourgogne Franche-Comté

Agence pour l'environnement
et le développement sooutenable

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016



SOMMAIRE

Le message du président	p.3
La présentation de l'agence	p.3

NOS ACTIONS

1. AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET LA PRISE DE CONSCIENCE p.4

Animation de l'Observatoire climat-énergie de Bourgogne (OCEB)
Animation de l'Observatoire régional de la biodiversité
Coordination de l'Observatoire régional des déchets

2. CONSTRUIRE UNE CULTURE COMMUNE AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE p.7

Formation des formateurs en éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)
Préparation des Assises de l'EEDD
Contribution au portail eSET sur la santé-environnement
État des lieux préalable au 3e plan régional santé-environnement
Un accès facilité aux services du SIDDE
La politique de diffusion, d'information et de communication

3. FAVORISER LA MISE EN PRATIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE p.10

Transition socio-écologique des territoires : renforcer la dynamique d'acteurs
Appui à l'accompagnement d'un territoire en démarche d'écologie territoriale
Le Réseau Captages pour sensibiliser et diffuser les bonnes pratiques
Le Réseau Bocages pour préserver et valoriser les haies
Appui à la mise en œuvre de la stratégie régionale de la biodiversité

4. ALLER TOUJOURS PLUS LOIN, REPÉRER LES ENJEUX DE DEMAIN p.13

Suite et fin du projet de recherche HYCCARE Bourgogne
Conférence « Inégalités environnementales, sociales et territoriales »
Biomimétisme, capital naturel et services écologiques
Projets européens

VIE ASSOCIATIVE p.15

Les membres d'Alterre
Le budget de l'agence
Le Conseil scientifique
Alterre et le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE)
L'équipe d'Alterre
L'écoresponsabilité à l'agence

Les productions 2016 p.20

Crédit photos de couverture (de haut en bas) :
Bio Bourgogne, Alterre, Philippe Gillet



LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

2016, année de la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté, a été une année charnière pour notre structure. Le 14 juin, l'agence célébrait son 10^e anniversaire à La Barbirey-sur-Ouche, en présence de nombreux partenaires dont nos trois financeurs historiques qui nous renouvelaient leur confiance. A cette même date, les statuts de l'association étaient modifiés en assemblée générale afin d'élargir son périmètre d'action à la nouvelle grande région et faire évoluer sa dénomination sociale.

Si l'agence avait commencé à aller à la rencontre des acteurs francs-comtois dès 2015 dans le but de mieux comprendre les missions de chacun, en 2016, Alterre Bourgogne-Franche-Comté et ses nouveaux partenaires ont travaillé à la formalisation des relations et des collaborations. Des protocoles d'accord ont en effet été préparés, l'un relatif au fonctionnement d'un observatoire climat-air-énergie unique avec l'Atmo Franche-Comté et Atmos'air, l'autre relatif aux activités en éducation à l'environnement et au développement durable avec la Plateforme franc-comtoise de l'EEDD. A travers ces protocoles d'accord, l'agence joue pleinement son rôle dans le contexte de la fusion des régions : elle est à la fois force de proposition auprès de ses principaux financeurs - l'ADEME, le conseil régional et l'État - et se positionne en complémentarité avec les acteurs du territoire, une ligne qui a, depuis toujours, guidé l'action d'Alterre.

Jean-Patrick Masson

Alterre Bourgogne-Franche-Comté est l'agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable. La finalité d'Alterre est de contribuer à une transformation qualitative des relations entre les hommes, et entre les hommes et leur environnement, vers un développement plus soutenable pour notre planète. Un développement qui prenne en compte, sur le long terme, les limites des ressources naturelles dans lesquelles nous puisons, et des rejets que la planète peut absorber.

Alterre poursuit quatre grands objectifs :

- Améliorer la connaissance et la prise de conscience
- Construire une culture commune sur le développement durable
- Favoriser la mise en pratique du développement durable
- Aller toujours plus loin, repérer les enjeux de demain

L'agence agit en direction d'un large public : collectivités, établissements publics, administrations, associations, établissements scolaires et universitaires, socioprofessionnels... Plateforme de dialogue et de partage, elle privilégie le partenariat comme mode d'action.

Alterre est un centre de ressources sur l'environnement et le développement durable avec notamment un service de documentation ouvert au public.

Créée en 2006 sur les bases de l'OREB (Observatoire régional de l'environnement en Bourgogne), Alterre est une association loi 1901, majoritairement financée par l'ADEME, le conseil régional, l'État et l'Europe à travers le fonds FEDER.

Signification des pictos :



Appui méthodologique



Animation de réseau



Mission prospective



Observation-évaluation



Coordination



Sensibilisation-action

1 AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET LA PRISE DE CONSCIENCE



ANIMATION DE L'OBSERVATOIRE CLIMAT-ÉNERGIE DE BOURGOGNE

Alterre porte un dispositif d'observation des productions et consommations d'énergie depuis 1995. Produisant à l'origine des indicateurs à la maille régionale, il a évolué en 2013 pour répondre aux besoins des territoires engagés dans une démarche énergie-climat et permettre la fourniture de données à l'échelle intercommunale. Avec la fusion des régions, l'année 2016 a été orientée vers la construction d'un observatoire unique sur la Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) de Bourgogne et de Franche-Comté.

Le suivi des productions en énergies renouvelables

Comme chaque année, l'état des lieux des énergies renouvelables produites en Bourgogne a été mis à jour avec les données de l'année précédente (2015). Les résultats ont été présentés et discutés lors de la réunion annuelle du groupe de travail ad hoc, et ont donné lieu à un document de synthèse diffusé sur notre site Internet. Ce travail, s'il permet un suivi à l'échelle régionale, alimente également des tableaux de bord annuels mis à disposition des territoires engagés dans une démarche de transition énergétique. En complément, une série de 12 cartes interactives, localisant les installations d'énergies renouvelables à l'échelle communale, ont aussi été mises à jour sur www.bourgogne-transition.fr. Accessibles à tous, ces cartes permettent, en particulier aux collectivités, d'extraire l'information quel que soit le périmètre géographique.



État des lieux des énergies d'origine renouvelable en Bourgogne

Le suivi des consommations d'énergie, des émissions de GES et du SRCAE

Alterre a lancé l'actualisation des données de consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de flux de carbone dans les sols et la forêt, avec les données 2014 : un travail important, qui s'appuie sur la collecte de données dont l'accès à certaines sources doit faire l'objet de conventions spécifiques encadrant l'usage des données.

Une telle convention a ainsi été signée avec Énedis le 5 octobre. Prévu de s'achever au 1^{er} trimestre 2017, ce travail d'actualisation alimente les **profils énergétiques à destination des territoires engagés dans une démarche énergie-climat**. Il permet également de renseigner les principaux indicateurs de suivi du schéma régional climat-air-énergie (SRCAE) de Bourgogne. Cette année, ce sont 45 indicateurs sur 61 qui ont été renseignés ou mis à jour.



© Aprovalbois

Adaptation et évolution de l'observatoire

Au 31 décembre, Alterre avait fourni les données, profils et tableaux de bord énergétiques à 44 territoires engagés dans une démarche énergie-climat ou structures accompagnatrices : territoires PCET, TEPOS, Leader Transition énergétique, CLTE, démarches Terr'innov, syndicats d'énergie, agence départementale, SCOT, PLUi, étude de potentiels en économie circulaire, agence d'urbanisme.

Face aux sollicitations des collectivités devant établir un plan climat-air-énergie territorial (PCAET) en 2016, Alterre a organisé une réunion avec les pilotes de l'observatoire le 15 juin, afin d'identifier les éléments qui pouvaient leur être fournis rapidement. Un modèle d'estimation des émissions GES d'origine non énergétique a notamment été mis en place pour les PCAET, afin de compléter leur profil énergétique.

Enfin, Alterre a construit avec Atmo Franche-Comté et Atmos'air Bourgogne une proposition de **fonctionnement d'un observatoire unique sur la grande région**, ce qui s'est traduit par la rédaction d'un protocole d'accord entre les trois structures.

Le Comité des partenaires de l'OCEB

Pilotes : Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
ADEME Bourgogne-Franche-Comté
DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Atmos'air Bourgogne
Pays de Puisaye-Forterre
Grand Dijon
Grand Chalon
Communauté urbaine du Creusot-Montceau
Conseil départemental de la Côte-d'Or
Conseil départemental de la Nièvre
Conseil départemental de la Saône-et-Loire
Conseil départemental de l'Yonne
Syndicat intercommunal d'électricité de Côte-d'Or (SICECO)
Syndicat intercommunal d'énergies d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEN)
Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire (SYDESL)
Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY)



ANIMATION DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ

L'Observatoire régional de la biodiversité de Bourgogne, créé en 2015, est un outil au service de la Stratégie régionale pour la biodiversité. Il a pour ambition de fournir des éléments d'éclairage sur l'état et l'évolution de la biodiversité, et sur ses interactions avec les activités humaines en région.

En 2016, Alterre a poursuivi les travaux relatifs à la mise en place et à l'animation de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB).

De nouveaux indicateurs ont été produits dans la perspective d'évaluer la **Stratégie régionale de la biodiversité**. Ces indicateurs ont pour objet de refléter le lien entre l'état de la biodiversité et les activités humaines :

- Part des espèces menacées
- Évolution de l'artificialisation des sols
- Surface régionale bénéficiant d'un statut de protection
- Part de la surface régionale couverte par un SCOT
- Part du territoire désigné au titre de Natura 2000
- Évolution de l'occupation des sols
- Nombre de réunions du Comité régional biodiversité
- Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques

Le **Schéma régional de cohérence écologique** (SRCE), adopté en 2015 doit, lui aussi, faire l'objet d'un suivi. Cinq indicateurs concernant la Trame verte et bleue ont été produits :

- Surface agricole utile régionale cultivée en agriculture
- Part des sommes mobilisées par le territoire régional en faveur de la biodiversité
- Nombre d'avis émis par le Comité régional biodiversité sur des projets d'aménagement du territoire et nature de l'avis émis
- Nombre et longueur de corridors à préserver (intégrés dans la fiche Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques)
- Nombre et longueur de corridors à remettre en bon état (intégrés dans la fiche Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques)

Le calcul des indicateurs listés ci-après a également été lancé. Ils seront publiés début 2017 :

- Part des eaux de surface en bon état écologique
- Part d'espaces protégés réglementaires nouvellement créés faisant partie des éléments du SRCE
- Surface concernée et nombre de souscripteurs de contrats MAE favorables à la préservation ou à la remise en bon état des éléments de la TVB
- Fragmentation des espaces naturels

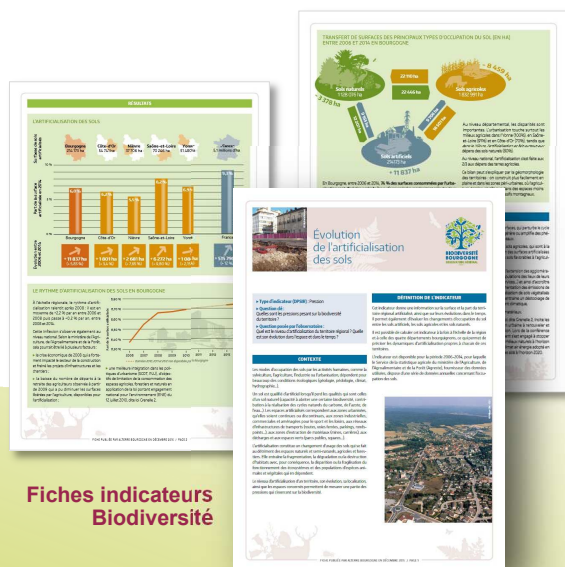


© Bio Bourgogne

- Surface de réservoirs de biodiversité et de corridors surfaciques rapportée à l'occupation du sol concernée pour les sous-trames forêt, prairie et zones humides par rapport à la surface régionale concernée par la sous-trame
- Nombre de documents d'urbanisme révisés ou modifiés prenant en compte le SRCE

L'ensemble des indicateurs produits par l'ORB sont disponibles en ligne dans une rubrique dédiée du site Internet d'Alterre, dans laquelle figurent désormais un **annuaire des acteurs de la biodiversité**, en cours d'alimentation, et un **fonds documentaire relatif à la biodiversité**.

Par ailleurs, un suivi de l'actualité de l'observation en matière de biodiversité et des travaux en cours à l'échelle nationale a été assuré, notamment par la participation aux réunions du Réseau national des observatoires régionaux et territoriaux de la biodiversité (coordonné par l'Observatoire national de la biodiversité), du groupe de travail Biodiversité du Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE), et du comité d'organisation des Assises nationales de la biodiversité.



Fiches indicateurs Biodiversité



COORDINATION DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES DÉCHETS

Alterre porte une mission d'observation des déchets depuis 2000, avec la production des premiers indicateurs. Depuis 2006, l'agence coordonne à l'échelle régionale le réseau des observatoires départementaux, portés par les quatre conseils départementaux de Bourgogne. Avec la fusion des régions et le transfert à la Région de la compétence de planification des déchets, Alterre a réalisé cette année les premiers travaux d'observation à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté.

Le suivi de la production de déchets ménagers

L'agence a actualisé l'**état des lieux annuel de la gestion et prévention des déchets ménagers et assimilés (DMA) en Bourgogne** sur la base des données 2014. Ce document analyse et détaille, aux échelles départementale et régionale, les flux de DMA collectés par type de déchets et par mode de collecte, les équipements de collecte, les destinations des déchets et leur taux de valorisation, le mode de financement du service des déchets et la mise en place de la tarification incitative. Il informe sur l'évolution de la situation sur les 10 dernières années et situe la Bourgogne au regard des objectifs des lois Grenelle et de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte. Il dresse également les principales tendances en matière d'actions de prévention menées par les collectivités.



Alterre a également consolidé les premières données sur les DMA en Bourgogne-Franche-Comté. Les résultats ont été présentés lors de la journée technique organisée par l'ADEME le 18 octobre sur le thème « Prévention des déchets en Bourgogne-Franche-Comté : l'heure du bilan a sonné ! ». Ce travail a donné lieu à la réalisation d'**une publication, en partenariat avec l'ADEME, intitulée « De la prévention des déchets à l'économie circulaire en Bourgogne-Franche-Comté »**, dans laquelle une large place est accordée aux retours d'expériences des territoires engagés dans la prévention des déchets.



Un éclairage apporté aux territoires « Zéro déchet, zéro gaspillage » (ZDZG)

Fin 2014, trois territoires bourguignons ont été lauréats de l'appel à projets national **Zéro déchet, zéro gaspillage (ZDZG)**, puis cinq autres en novembre 2015, lors du renouvellement de l'appel à projets. Ces territoires s'engagent à mettre en œuvre un projet politique intégré concernant la prévention et la gestion des déchets, dans une dynamique d'économie circulaire. Leurs actions portent à la fois sur les déchets des ménages et ceux des entreprises. Sur la base de la première **estimation du gisement des déchets des activités économiques (DAE)** réalisée en 2013, Alterre a pu répondre aux demandes de ces territoires pour mieux connaître le gisement qui les concerne.



© Espace communautaire Lons Agglomération

L'animation du réseau élargie aux acteurs franc-comtois

L'agence a poursuivi l'animation du réseau des observatoires des déchets **en l'élargissant aux acteurs francs-comtois concernés**. Une réunion de présentation des travaux menés en Bourgogne et en Franche-Comté a eu lieu le 15 décembre. Elle a réuni l'ADEME, l'ASCOMADE, la Région, les conseils départementaux de Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne, et a permis de poser les bases du nouveau fonctionnement des dispositifs d'observation sur la grande région.

Enfin, Alterre a continué d'assurer son rôle de **référént bourguignon et d'appui aux collectivités pour l'outil de suivi des programmes de prévention des déchets**, en assurant un soutien informatique à la demande et en organisant des temps de formation à l'outil pour les animateurs de programmes de prévention nouvellement arrivés.



2 CONSTRUIRE UNE CULTURE COMMUNE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



FORMATION DES FORMATEURS EN EEDD

Les actions d'Alterre en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) s'articulent autour du dispositif partenarial SFFERE, de la plateforme régionale de mutualisation des ressources en EEDD et de rencontres annuelles. Les échanges engagés avec les acteurs francs-comtois de l'EEDD ont abouti à la rédaction d'un protocole d'accord avec la Plateforme franc-comtoise d'EEDD qui permet d'identifier et de clarifier les complémentarités et pistes de collaboration possibles entre les deux structures. Un deuxième protocole d'accord est à l'étude avec l'URCPIE Bourgogne-Franche-Comté.

Plani'SFFERE 2016-2017

L'édition 2016-2017 de Plani'SFFERE, le plan de formation des formateurs en éducation relative à l'environnement, a été élaboré comme chaque année par le groupe de travail « Ingénierie », composé des partenaires porteurs de formations, et coordonné par Alterre. Cette édition a été construite autour de deux axes stratégiques :

- **Renforcer le rôle d'appui de l'EEDD aux politiques publiques** régionales relatives, notamment, à la biodiversité, au climat et à l'énergie, et à la santé-environnement ;
- **Outils des formateurs** de manière à ce qu'ils soient en capacité de mobiliser **tous les publics** autour des enjeux de la transition socio-écologique.

Plani'sffere 2016-2017 comprend **26 formations**, mixant apports de connaissances et renforcement des pratiques pédagogiques, proposées par **18 partenaires** acteurs de l'environnement et de la formation en région. Une attention particulière a été portée à la répartition géographique des formations : 13 formations sont ainsi proposées en Côte-d'Or, 3 dans la Nièvre, 3 dans l'Yonne, 6 en Saône-et-Loire et 1 dans le Doubs.

Sur l'année 2016 (qui comprend une partie de Plani'SFFERE 2015-2016 et une partie de celui de 2016-2017), 21 formations ont, au final, été organisées, rassemblant 281 participants, soit une moyenne de 13,4 participants par jour de formation. Une fréquentation qui reste stable depuis 10 ans.



Plani'SFFERE 2016-2017

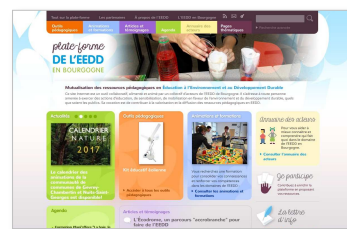
Une réflexion a par ailleurs été menée sur l'ouverture de Plani'SFFERE aux acteurs de l'EEDD de la Franche-Comté, qui sera effective dès janvier 2017, ainsi que sur la synergie à mettre en place avec le catalogue de formation des adhérents de la Plateforme franc-comtoise d'EEDD.

Coordination de la plateforme de mutualisation des ressources en EEDD

La plateforme régionale de mutualisation des ressources en EEDD www.eedd-bourgogne.fr est un site Internet collaboratif, alimenté par les acteurs de l'EEDD de Bourgogne et animé par Alterre. Il s'adresse à toute personne amenée à exercer des actions d'éducation, de sensibilisation et de mobilisation en faveur de l'environnement et du développement durable, quels que soient les publics. **Plus de 450 outils pédagogiques et 140 animations/formations sont ainsi proposés par 90 contributeurs** pour animer des projets pédagogiques en EEDD ou se former.

Alterre coordonne la plateforme depuis sa mise en place en 2013. Son rôle consiste à :

- Animer le groupe de travail ad hoc ;
- Assurer la communication et la valorisation de l'outil ;
- Alimenter l'outil en contenus, ressources ;
- Assurer une veille technique et pédagogique.



Le séminaire SFFERE sur le bien-être

Tous les deux ans, Alterre organise un séminaire de formation en EEDD dans le but d'enrichir la réflexion et les pratiques des acteurs concernés autour d'une thématique environnementale et/ou pédagogique innovante. Pour la 6^e édition du séminaire, c'est le thème du bien-être territorial qui a été retenu.

L'objectif était de proposer un temps de réflexion collective sur la manière de **mobiliser les habitants d'un territoire pour construire une vision partagée du bien-être et le rôle que les acteurs de l'EEDD peuvent jouer dans un tel processus**. Au programme de la journée : des conférences, des retours d'expériences, des ateliers et une animation de la journée par la SCOP l'Engrenage, spécialisée dans l'animation de démarches participatives et citoyennes. Initialement programmée le 30 novembre 2016, le séminaire a été décalé au 15 mars 2017, pour cause d'un nombre insuffisant d'inscrits.

Suite de la démarche Écosffere dans la Nièvre



Alterre s'investit depuis plusieurs années aux côtés de l'Académie de Dijon et des départements de la Bourgogne pour la mobilisation des collèges en faveur du développement durable. En 2009, l'agence a mis en place la méthodologie « Écosffere » qui a été appliquée de manière expérimentale dans quelques collèges de la Nièvre et de la Côte-d'Or. Dans la Nièvre, le conseil départemental poursuit cette dynamique auprès des collèges dont il a la gestion, aux côtés de l'Académie, d'Alterre et de l'OCCE Nièvre.

Il est prévu qu'en 2017, Alterre vienne en appui du Conseil départemental dans sa réflexion en vue de la construction d'une nouvelle dynamique à destination des collèges. Celle-ci s'inscrira dans la suite d'Écosffere. Elle visera à engager de nouveaux collèges et articuler la nouvelle démarche avec la labellisation E3D de l'Académie.



PRÉPARATION DES ASSISES DE L'EEDD

Les Assises nationales de l'EEDD sont **un temps de valorisation et de construction de solutions collectives pour faire connaître et reconnaître l'EEDD**. Elles rassemblent l'ensemble des acteurs de la société : société civile, collectivités, secteur privé, services de l'état, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux. Ce processus collaboratif, co-construit avec les acteurs de l'EEDD des territoires, est organisé autour d'**assises locales**, qui ont lieu à diverses échelles de territoires, et d'un **temps de rassemblement national**, dont l'objectif est de faire la synthèse des assises locales et d'élaborer des propositions communes pour l'EEDD. Les 4^{es} Assises nationales de l'EEDD se dérouleront sur la période 2017-2018.



Journée de lancement des Assises nationales de l'EEDD
Les Grands Voisins, Paris © Roland Gérard

Un groupe de travail national, coordonné par le Collectif français pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (CFEEDD), dont font partie Alterre et la Plateforme franc-comtoise d'EEDD, s'est réuni à plusieurs reprises en 2016 pour construire le projet des Assises nationales et organiser la journée de lancement du 17 octobre, à Paris. Alterre a contribué aux travaux du groupe national et a animé un des ateliers de la journée de lancement. **Alterre et la Plateforme travaillent conjointement au projet des assises régionales Bourgogne-Franche-Comté**, qui se dérouleront de mai 2017 à novembre 2018.

CONTRIBUTION AU PORTAIL RÉGIONAL E-SET SUR LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Partenaire du projet « e-SET », le portail Internet régional sur la santé-environnement, Alterre apporte un appui aux pilotes du projet - l'ARS, l'ADEME et la DREAL - en se concentrant sur trois axes :

- **La veille et le recensement de ressources** permettant d'alimenter le portail Internet www.sante-environnement-bfc.fr ;
- **La rédaction de dossiers documentaires** sur la maladie de Lyme, les radiofréquences et les perturbateurs endocriniens ;
- **La valorisation du portail** à travers les outils de communication et de diffusion de l'agence.

Afin de continuer à faire connaître le portail, les pilotes d'e-SET ont par ailleurs été invités à présenter l'outil lors des quatre journées organisées par Alterre pour le réseau des territoires en démarche de développement durable, auxquels ont participé près de 120 élus et techniciens de collectivités, représentants d'administrations et acteurs de la santé. Lors de ces journées, des interviews ont été réalisées, qui donneront lieu à des vidéos pédagogiques sur la santé-environnement, et seront disponibles sur le portail e-SET.



ÉTAT DES LIEUX PRÉALABLE AU PRSE 3

Le 2^e Plan régional santé-environnement (PRSE) est arrivé à échéance dans les deux régions Bourgogne et Franche-Comté au 31 décembre 2015. Le PRSE3, déclinaison régionale du PNSE3 adopté en décembre 2014, est en cours d'élaboration à l'échelle de la grande région Bourgogne-Franche-Comté. Il permettra de définir les priorités d'action en santé-environnement pour les années à venir et de fédérer l'ensemble des partenaires concernés de ce nouveau territoire.

Dans la suite des travaux menés en 2015, Alterre est venue en appui à l'ORS pour réaliser le **diagnostic préalable au 3^e Plan régional santé-environnement (PRSE3)**. L'ARS et la DREAL de Bourgogne-Franche-Comté ont en effet souhaité la réalisation d'un état des lieux prospectif pour analyser, synthétiser et confronter les enjeux identifiés sur le territoire de la grande région en matière de santé-environnement afin de :

- Dégager les principaux **risques sanitaires liés aux facteurs environnementaux à fort impact sur la santé** ;
- Promouvoir des **politiques cohérentes de transformation du cadre de vie** ;
- Identifier **les forces en présence** (acteurs/partenaires) sur lesquelles s'appuyer pour élaborer et mettre en œuvre le plan.

Diagnostic
préparatoire au PRSE3



L'agence a contribué à l'exercice sous trois angles : **connaissance des enjeux de l'environnement, expertise des acteurs de l'environnement, et appui méthodologique**. Ceci s'est traduit par sa participation à des réunions techniques et de pilotage, et par la rédaction de plusieurs parties du document.

Suite à l'approbation du diagnostic par les pilotes, les cinq axes qui constitueront l'architecture du futur PRSE3 ont été définis :

- Axe 1 : L'eau dans son environnement et au robinet
- Axe 2 : Habitats et environnement intérieur
- Axe 3 : Qualité de l'air extérieur et santé
- Axe 4 : Cadres de vie et urbanisme favorables à la santé
- Axe 5 : Dynamiques territoriales et mise en synergie des acteurs

L'agence a piloté le groupe de travail mobilisé pour co-construire une vingtaine de fiches-actions relatives à l'axe 5 qui seront proposées aux partenaires du PRSE3, début 2017. Concernée par les thématiques des autres axes de réflexions, l'agence s'est également impliquée dans les axes 1, 3 et 4.



LA POLITIQUE DE DIFFUSION, D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

La politique de communication d'Alterre est guidée par quelques grands principes qui s'appliquent à l'ensemble du projet de la structure et des travaux produits, et répondent à la volonté de l'agence de :

- Communiquer une information impartiale et fiable
- Mettre ses productions à disposition du plus grand nombre
- Être constructif et donner envie d'agir
- Porter à connaissance les partenaires qui interviennent dans les différents travaux

Les travaux de l'agence font ainsi l'objet d'une valorisation et d'une diffusion par l'intermédiaire de supports de communication papier et/ou numériques, eux-mêmes diffusés par de nombreux canaux (site Internet, réseaux sociaux, e-mailings, routages, lettre d'info...), à l'occasion de tous types de rencontres auxquelles l'agence participe, et en prenant appui sur les réseaux.



L'hôtel à insectes de la Bourdonnerie
Dijon © Alterre

Cette année, les temps forts en termes de communication ont été **l'inauguration, le 22 janvier, de La Bourdonnerie**, le nouveau bâtiment dans lequel Alterre a emménagé aux côtés de Réserves naturelles de France, en août 2015. Les relations presse organisées à cette occasion ont généré un intérêt remarquable notamment à l'égard de l'hôtel à insectes (le plus grand en façade de bâtiment jamais réalisé en France).

Autre temps fort, **la célébration du 10^e anniversaire de l'agence**, au moment même où Alterre Bourgogne devenait Alterre Bourgogne-Franche-Comté, le 14 juin. Les membres d'Alterre étaient réunis au Château de la Bussière, à Barbirey-sur-Ouche, pour une journée riche d'informations et d'échanges, composée de l'assemblée générale le matin et de l'inauguration du 1^{er} café-Repères l'après-midi : un nouveau format de rencontres pour « débriefer » d'un numéro de Repères récemment paru, en l'occurrence le n° 70 sur La Trame verte et bleue.



Café-Repères autour du numéro de Repères consacré à la Trame verte et bleue © Alterre

Afin d'améliorer le fil d'information vers l'ensemble des acteurs intéressés par les travaux de l'agence, la fréquence d'édition de **la lettre d'info électronique** a été augmentée. Elle est désormais envoyée à raison de quatre numéros par an à plus de 1 500 destinataires.

Enfin, depuis septembre 2016, Alterre anime une émission de radio mensuelle en partenariat avec **Radio Campus Dijon** intitulée **Café-croissants-environnement**. Pendant une heure un sujet de fond est traité par l'intermédiaire d'échanges avec deux acteurs référents sur le sujet. Ont ainsi été abordés : le changement de comportement, les éco-quartiers, la réduction des déchets, et Noël écoresponsable. Les émissions peuvent être réécoutées depuis le site d'Alterre.



UN ACCÈS AUX RESSOURCES DU SIDDE FACILITÉ

L'ensemble des références documentaires des 2 300 documents que le Service d'information et de documentation sur le Développement durable et l'Environnement (SIDDE) met à disposition du public sont maintenant en ligne sur le site Internet de l'agence.

Sont également proposés dans une rubrique spécifique :

- **L'accès au catalogue des ouvrages disponibles** à Alterre, avec un moteur de recherche dédié ;
- **L'accès en ligne aux diverses veilles thématiques** diffusées via par Scoop-it ;
- Et un formulaire de contact pour faire parvenir à la documentaliste les **demandes de renseignements** et les questions.

Le plan de classement du fonds documentaire a fait l'objet d'un stage de quatre mois. L'objectif était de rendre plus lisibles les thématiques des ouvrages, de rendre compte de l'évolution des sujets traités par ces ouvrages et d'améliorer la recherche physique ainsi que dans le catalogue en ligne.

3 FAVORISER LA MISE EN PRATIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES : RENFORCER LA DYNAMIQUE D'ACTEURS

Depuis la mise en place du Réseau des territoires en démarche de développement durable co-animé par la DREAL Bourgogne Franche-Comté et Alterre, la question du développement durable au sein des collectivités a sensiblement évolué. Les raisons de cette évolution sont d'une part le renforcement des compétences des élus et des agents territoriaux sur le sujet, et d'autre part le développement des initiatives et incitations lancées par les institutions nationales et régionales (Agenda 21, Commande publique responsable, PCAET volontaires et obligés, TEPOS, TEPCV, ZDZG...) et l'intégration, de plus en plus fréquente, des questions de développement durable dans les outils de planification territoriale (SCoT, PLUi...).

Le réseau des territoires en démarche de développement durable

Dans le contexte de la nouvelle région, et en accord avec les principaux partenaires de l'agence, le périmètre du réseau des territoires en démarche de développement durable s'est **étendu aux territoires de Franche-Comté**, qui ne bénéficiaient pas d'un dispositif similaire. Pour ce faire, la DREAL s'est appuyée sur l'URCPIE de Franche-Comté, avec un soutien d'Alterre.

Les partenaires de l'agence ont également souhaité expérimenter une **nouvelle organisation du réseau**, à savoir des **réunions interdépartementales**, plus largement ouvertes aux territoires engagés dans des démarches territoriales de développement durable. Quatre réunions ont ainsi été organisées :

- le 23 juin à Saint-Sauveur-en-Puisaye (89) et le 17 novembre à La Chapelle Saint-André (58), pour les départements de l'Yonne et de la Nièvre ;



La Loyère, le 4 juillet © Alterre

- le 4 juillet à La Loyère (71) et le 24 novembre à Beaune (21), pour les départements de la Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or.

Alterre a également fourni un appui technique et logistique à l'URCPIE pour l'organisation de trois réunions en Franche-Comté.

Au total, près de 150 personnes et 70 territoires différents ont été mobilisés à travers ces différentes réunions.

La santé-environnement, thème phare de l'année

Le réseau des territoires en démarche de développement durable met à l'honneur un thème différent chaque année. Pour 2016, c'est la « santé-environnement » qui a été choisie. Alterre et la DREAL se sont ainsi rapprochées de l'ARS, de l'ADEME et de l'IREPS.

Cette thématique ayant été le fil conducteur des réunions du réseau des territoires durables, cela a permis de :

- **Développer une culture commune** sur la « santé-environnement » ;
- **Faire se rencontrer les acteurs de territoires en démarche de développement durable et les acteurs de la santé** et de la promotion de la santé (tels que l'IREPS, l'ORS, des animateurs de contrats locaux de santé et de services communaux d'hygiène et de santé) ;
- **Faire connaître les outils existants**, tels qu'e-SET, pouvant servir aux acteurs territoriaux pour intégrer la santé-environnement dans les projets de territoires durables ;
- Mettre en exergue la **complémentarité des deux approches** développement durable et santé-environnement ;
- **Informersur le PRSE3** et l'avancée de son élaboration
- **Consolider diverses fiches actions** envisagées pour l'axe 5 du PRSE3.



Argumentaire pour inclure la santé environnement dans les projets territoriaux de développement durable

Dans le cadre d'un partenariat avec le GIP FTLV (Groupement d'intérêt public - Formation tout au long de la vie), deux films retraçant le travail effectué seront disponibles courant 2017 et valorisés sur la plateforme e-SET Bourgogne. Un argumentaire en faveur de l'inclusion de la santé-environnement dans les projets territoriaux de développement durable, principalement à destination des collectivités, sera également publié.

Par ailleurs, l'agence a conduit une **étude** sur deux territoires de Bourgogne-Franche-Comté : Chalon-sur-Saône et la communauté de communes Jura Sud. Objectifs : **analyser la place de la santé-environnement** et du bien-être dans les projets territoriaux de développement durable, **identifier les bénéfices** d'une telle inclusion et faire des **préconisations** visant à en renforcer l'intégration.



Appui à la transition dans les territoires

En complément de l'animation du réseau, Alterre a poursuivi l'actualisation, le renouvellement et la promotion des ressources qu'elle tient à disposition des territoires : la formation-action « culture DD » a été reconduite avec quatre sessions dans l'année ; le kit « Agenda 21 » a été étoffé, tout comme la liste de diffusion ; le numéro de Repères sur les politiques publiques de développement durable et les outils « visions+21 », ainsi que « Spiral », ont été valorisés.

Au regard de la multiplication des engagements territoriaux en faveur du développement durable, l'agence a amorcé un **état des lieux des dispositifs existants en région pour accompagner les territoires dans leurs transition socio-écologique**. Cela pourra conduire à une évolution du dispositif régional d'accompagnement des territoires dans la transition socio-écologique, pour plus de cohérence entre les différents dispositifs.

Enfin, l'agence a également fourni un appui personnalisé à plusieurs territoires et appuyé le conseil régional dans l'organisation et l'animation d'une **journée de sensibilisation sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations-Unies**, repris en France dans le cadre de la démarche France2030.



APPUI À L'ACCOMPAGNEMENT D'UN TERRITOIRE EN DÉMARCHE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Alterre est investie sur la question de l'écologie territoriale depuis 2009. L'agence a d'une part réalisé la première analyse de flux de matières sur un territoire, et oriente d'autre part des acteurs vers des stratégies de développement plus rationnelles.

Suite à l'appui que l'agence avait apporté à la DREAL en 2015 pour construire le cahier des charges d'une étude en vue de l'accompagnement d'un territoire bourguignon dans une démarche expérimentale d'écologie industrielle et territoriale (EIT), Alterre a poursuivi sa **mission de veille et de centre de ressources** sur le sujet, et a apporté un appui aux acteurs institutionnels et aux territoires concernés, notamment à travers :

- La participation aux réunions du comité de pilotage et du comité technique de l'étude menée par la DREAL sur la Communauté de communes du Pays Charitois ;
- Les réponses apportées aux demandes ponctuelles de territoires.



Réunion du Réseau Captages le 12 octobre à Pouilly-en-Auxois © Alterre

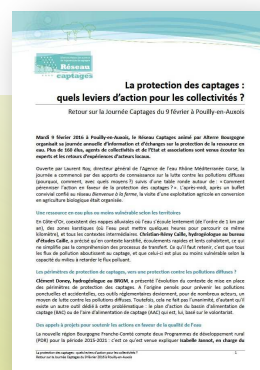


RÉSEAU CAPTAGES : SENSIBILISER, VALORISER LES BONNES PRATIQUES

Le Réseau Captages a été créé en 2012 dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE2) porté par l'ARS et la DREAL, en partenariat avec les Agences de l'eau Loire-Bretagne, Rhône Méditerranée Corse et Seine-Normandie. Animé par Alterre, le réseau poursuit trois objectifs majeurs : mettre en réseau les acteurs concernés par la protection des captages pour favoriser les échanges et les synergies ; sensibiliser et apporter des connaissances techniques et réglementaires ; capitaliser et partager les expériences locales comme nationales.

Au vu du bilan des réalisations passées et des enjeux encore prégnants, et parce qu'il s'agissait d'une année de transition du fait du contexte institutionnel (fusion des régions, transfert de la compétence eau potable, création d'un centre national de ressources sur les captages), les partenaires ont souhaité que l'action d'Alterre pour 2016 s'inscrive essentiellement dans la continuité des années précédentes. L'agence s'est donc concentrée sur :

- **L'animation du réseau** : organisation de réunions du comité de pilotage, échanges avec les partenaires et les animateurs, diffusion d'information ;
- **L'organisation d'une journée de sensibilisation** à Pouilly-en-Auxois (21), le 9 février, consacrée aux leviers d'action pour les collectivités ;
- **L'organisation d'une journée d'échanges de savoir-faire** pour les animateurs et autres référents techniques de la protection des captages à Pouilly-en-Auxois, le 12 octobre. Construite autour des systèmes agroécologiques favorables à la qualité de la ressource en eau, la journée visait à apporter des connaissances en particulier sur l'agriculture de conservation et l'agroforesterie.



La protection des captages

- Compte-rendu de journée
- Bibliographie
- Qui fait quoi en agro-écologie ?
- Qui fait quoi en agroforesterie ?

Trois évolutions sont toutefois à noter :

- L'extension progressive du réseau à la Franche-Comté : recensement des acteurs, premières prises de contact pour recueillir les attentes et besoins ;
- L'organisation d'échanges entre acteurs institutionnels sur l'agroécologie, afin de mieux connaître ce que chacun fait ;
- La création d'une liste de diffusion dédiée aux animateurs afin de renforcer les échanges entre eux tout au long de l'année.



LE RÉSEAU BOCAGES, POUR PRÉSERVER ET VALORISER LES HAIES

Plateforme d'échanges d'expériences et de mutualisation des connaissances, le Réseau Bocages, animé par Alterre, est ouvert à tous. Ses objectifs sont de contribuer à maintenir, restaurer et valoriser le maillage bocager régional par le partage d'expertises, et en étant force de proposition auprès des décideurs publics, socio-économiques et des citoyens. La valorisation économique de la haie et sa gestion par l'exploitation du bois est une thématique forte développée par le réseau depuis déjà quelques années.

Le rôle d'Alterre au sein du Réseau Bocages est principalement d'assurer l'animation du réseau, et de mettre à disposition et de valoriser des outils de sensibilisation (panneaux d'exposition, brochures, dépliants, rapports techniques, ouvrages, photothèque, etc.). Il est aussi d'être en appui, à travers des actions d'information et de formation, aux « **correspondants bocage** » : personnes ressources agissant tels des relais sur le territoire, se tenant à disposition des porteurs de projets qui répondent à l'appel à projets « Bocage et Paysages » du conseil régional.

En fin d'année, l'agence a réalisé un **inventaire des actions du réseau** depuis sa création il y a neuf ans, et en a tiré un bilan. Le réseau compte aujourd'hui 200 membres et 20 correspondants et a à son actif 10 sorties et journées techniques, 12 réunions annuelles, 6 formations, 2 études, 1 colloque avec la Société de recherche pluridisciplinaire des Metz, des dizaines de retours d'expériences, et s'est fait le relai d'un grand nombre d'information et de ressources. Le bilan a servi de base pour la réalisation d'une **enquête sur les besoins des membres** du réseau. Les résultats alimenteront une réflexion à venir sur les perspectives du réseau dont le périmètre d'action a été étendu à la Franche-Comté.



© Alterre



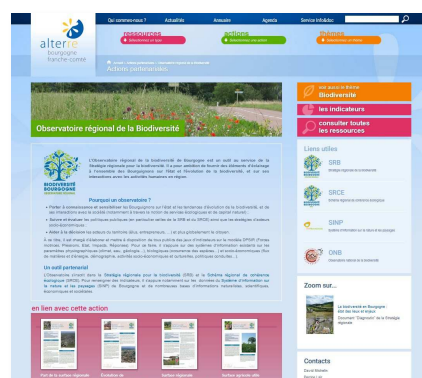
APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

Alterre ayant apporté, depuis 2011, un appui méthodologique à la DREAL et la Région pour l'élaboration de la Stratégie régionale de la biodiversité (SRB), en articulation avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), l'agence a continué à apporter sa contribution :

- à l'organisation des réunions du comité de pilotage (COPIL) et du comité technique (COTEC),
- à l'articulation des espaces Internet de la SRB et de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB),
- à la promotion de la SRB, lors de journées de rencontres organisées avec des acteurs régionaux.



Site Internet de la SRB



Rubrique ORB sur le site Internet d'Alterre

4 ALLER TOUJOURS PLUS LOIN, REPÉRER LES ENJEUX DE DEMAIN



SUITE ET FIN DU PROJET DE RECHERCHE-ACTION HYCCARE BOURGOGNE

Le projet HYCCARE Bourgogne (HYdrologie, Changement Climatique, Adaptation, Ressource en Eau) visait à mettre à disposition des décideurs locaux des outils leur permettant de mieux prendre en compte le risque lié aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau. Il comportait deux axes de recherche : l'un sur la production de connaissances (axe 1), l'autre sur la prise en compte du changement climatique dans les politiques de gestion de l'eau (axe 2). Le projet a été cofinancé par le ministère de l'Écologie (dans le cadre du programme national GICC), l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté et les agences de l'eau Loire-Bretagne, Rhône Méditerranée Corse et Seine-Normandie. Il a impliqué un collectif de chercheurs, dont l'Université de Bourgogne, le CNRS, AgroSup Dijon, l'INRA, le BRGM et l'Université de Tours, et a été coordonné par Alterre.



En 2016, dernière année du projet qui avait débuté en 2012, Alterre a maintenu la dynamique par une animation structurante. Au-delà de la coordination générale du projet, les temps forts de l'année ont été :

- **L'organisation, en partenariat avec l'EPTB Saône et Doubs, d'une réunion de restitution des ateliers de design territorial*** qui avaient eu lieu fin 2015, sur les bassins versants de la Tille, de l'Ouche et de la Vouge. Organisée au Grand Dijon le 2 février, cette réunion a rassemblé une quarantaine de participants.
- **L'organisation du séminaire de restitution d'HYCCARE « Le changement climatique et la ressource en eau : s'adapter ensemble, ici et maintenant »**, organisé le 25 mars à la Maison des Sciences de l'Homme à Dijon, en présence de 130 participants d'horizons divers. Les chercheurs ont présenté leurs travaux et échangé avec les acteurs du territoire, et plusieurs tables rondes ont permis le dialogue entre des élus locaux, des animateurs et des institutionnels.
- **La coordination de la rédaction du rapport final** du projet qui a été envoyé le 15 avril au Conseil scientifique du programme GICC et validé le 19 septembre.



Séminaire de restitution
des travaux d'HYCCARE
le 25 mars à Dijon

Après la fin du projet, Alterre a continué à **communiquer sur les résultats d'HYCCARE** avec :

- la présentation du projet auprès de chercheurs et d'acteurs de l'eau le 5 juillet, et le 19 septembre à Paris lors du séminaire de restitution de l'appel à propositions de recherche 2012 du programme GICC ;
- la diffusion d'une synthèse de quatre pages des résultats du projet ;
- l'envoi d'une lettre d'information auprès de plus de 280 destinataires, récapitulant les dernières étapes du projet et les ressources disponibles.

**Le projet de recherche
HYCCARE Bourgogne :
- Rapport final
- Synthèse
- Vidéos du séminaire de
restitution**



L'agence a également travaillé sur **le bilan et les suites** du projet en organisant, en décembre, un temps de rencontre et de co-construction de propositions, auquel ont participé une trentaine d'acteurs. Des pistes de travail ont été identifiées pour les années à venir.

**Les ateliers de design territorial organisés dans le cadre d'HYCCARE poursuivaient plusieurs objectifs :*

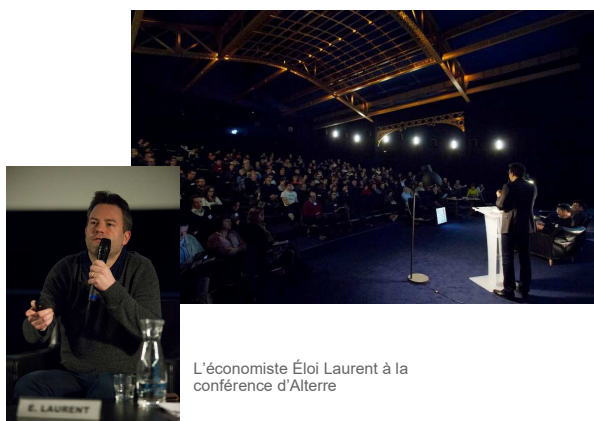
- anticiper l'avenir et imaginer collectivement des solutions d'adaptation pour le territoire ;
- générer une dynamique de groupe, faire cause commune sur les trois bassins versants ;
- sensibiliser les participants à d'autres façons de voir et de penser ;
- interroger et alimenter les outils de la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique.

Le contenu de ces ateliers était préparé avec l'animatrice de KIPP, l'EPTB Saône et Doubs et les animateurs des SAGE, contrats de rivières et interCLE (commissions locales de l'eau) des trois bassins versants, Alterre et les partenaires du projet HYCCARE.



CONFÉRENCE « INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET TERRITORIALES »

La conférence annuelle d'Alterre a été organisée le 11 mars au cinéma l'Olympia à Dijon. L'édition 2016 était consacrée aux « Inégalités environnementales, sociales et territoriales ». Il s'agissait de **montrer comment ces différentes inégalités sont reliées entre elles**. Environ 180 participants ont assisté aux conférences données par Patrick Savidan, président de l'Observatoire des inégalités, Marie Duru-Bellat, professeur de sociologie à Sciences Po Paris et chercheuse à l'Observatoire sociologique du changement, et Éloi Laurent, économiste français, chercheur à l'Observatoire français des conjonctures économiques. L'après-midi, de nombreux spécialistes participaient aux tables rondes intitulées « Territoires et inégalités » et « Changements climatiques et inégalités ». D'après l'évaluation réalisée, **95 % des répondants ont été globalement très satisfaits ou satisfaits**, soulignant la qualité des intervenants, la pluralité des points de vue exposés ainsi que la complémentarité des interventions. Les actes ont été publiés sur le site d'Alterre et un numéro de Repères a été consacré à une synthèse de la conférence.



L'économiste Éloi Laurent à la conférence d'Alterre

SIGLES

AASQA : Association agréée de surveillance de la qualité de l'air
ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ARDIE : Agence régionale du développement de l'innovation et de l'économie en Bourgogne
ARS : Agence régionale de santé
ASCMADE : Association de Collectivités pour la maîtrise des déchets et de l'environnement
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières
CLTE : Contrat local de transition énergétique
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
COFIL : Comité de pilotage
COTEC : Comité technique
CRESS : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
DAE : Déchets des activités économiques
DD : Développement durable
DMA : Déchets ménagers et assimilés
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EEDD : Éducation à l'environnement et au développement durable
EIT : Ecologie industrielle et territoriale
EnR : Énergies renouvelables
EPCL : Établissement public de coopération intercommunale
EPTB : Établissement public territorial de bassin
FEDER : Fonds européen de développement régional
GICC : Gestion et impacts du changement climatique
HYCCARE : Hydrologie, Changement Climatique, Adaptation, Ressources en Eau en Bourgogne



BIOMIMÉTISME, CAPITAL NATUREL ET SERVICES ÉCOLOGIQUES

Le biomimétisme est un concept qu'Alterre a déjà abordé dans ses travaux, notamment dans le numéro 67 de Repères consacré au Capital naturel, et lors de la conférence annuelle de 2013 consacrée aux « Richesses autrement ».

En 2016, **plusieurs acteurs locaux se sont coordonnés pour le déploiement d'actions de sensibilisation** sur le biomimétisme qui ont pris la forme d'une conférence, une table-ronde, un atelier de réflexion et deux expositions : l'une au Museum d'histoire naturelle de Dijon, l'autre à la Maison régionale de l'innovation, organisée par l'ARDIE. Alterre a été sollicitée pour effectuer des recherches sur le sujet tout en assurant une veille sur l'actualité des travaux réalisés sur le capital naturel et ses liens avec le changement climatique. Cette veille a été valorisée à travers l'organisation de la conférence annuelle consacrée au biomimétisme le 17 janvier 2017.



PROJETS EUROPÉENS

Afin de continuer à se construire une culture de projets européens, Alterre a notamment participé aux journées d'information organisées autour des opportunités d'appels à projets européens (Interreg, Horizon 2020...), Infodays Interreg « Europe du Nord Ouest », à Reims, le 15 mars, et à une rencontre avec les points de contacts nationaux du dispositif Interreg Europe.

L'agence a par ailleurs participé à la construction, au sein du Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE), d'un groupe d'échanges sur les programmes européens, plusieurs agences régionales étant impliquées dans divers réseaux et projets européens. L'agence a également rencontré des structures engagées dans des programmes européens telles qu'Energy Cities pour étudier les opportunités de partenariats.

INRA : Institut national de la recherche agronomique
IREPS : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
OCCE : Office central de la coopération à l'école
OCEB : Observatoire climat énergie de Bourgogne
ONB : Observatoire national de la biodiversité
OPTEER : Observatoire territorial climat air énergie
ORS : Observatoire régional de santé
PCAET : Plan climat air énergie territorial
PCET : Plan climat énergie territorial
PLU(i) : Plan local d'urbanisme (intercommunal)
PNSE : Plan national santé environnement
PRSE : Plan régional santé environnement
RARE : Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement
SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SCoT : Schéma de cohérence écologique
SFFERE : Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement
SRB : Stratégie régionale de la biodiversité
SRCAE : Schéma régional climat air énergie
SRCE : Schéma régional de cohérence écologique
TEPCV : Territoire à énergie positive pour la croissance verte
TEPOS : Territoire à énergie positive
URCPIE : Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement
ZDZG : Zéro déchets, zéro gaspillage

VIE ASSOCIATIVE

LES MEMBRES D'ALTERRE

Conseil d'administration

Assemblée générale

Collège 1 : Collectivités locales, EPCI et associations les représentant

- Jean-Patrick Masson (Grand Dijon)
- Frédérique Colas (Conseil régional)
- Stéphane Woynaroski (Conseil régional)
- Pierre Grosset (Conseil régional)
- Conseil économique, social et environnemental régional
- Parc naturel régional du Morvan
- Grand Chalon
- José Almeida (Conseil régional)
- Pascal Grappin (Conseil régional)
- Julien Odoul (Conseil régional)
- Catherine Vandriesse (Conseil régional)
- Ville de Dijon
- Communauté urbaine Creusot-Montceau

- Association des Maires de Côte-d'Or
- Association des Maires de la Nièvre
- Association des Maires de Saône-et-Loire
- Association des Maires de l'Yonne
- Conseil départemental de la Côte-d'Or
- Conseil départemental de la Nièvre
- Conseil départemental de Saône-et-Loire
- Conseil départemental de l'Yonne
- Grand Autunois Morvan
- EPTB Saône & Doubs
- Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire
- Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne
- Syndicat intercommunal d'énergies d'équipement et d'environnement de la Nièvre
- Syndicat intercommunal d'énergie de Côte-d'Or
- Ville d'Autun
- Ville d'Auxerre
- Ville de Beaune
- Ville de Cosne-Cours-sur-Loire
- Ville de Chalon-sur-Saône
- Ville de Digoïn
- Ville de Louhans
- Ville de Mâcon
- Ville de Migennes
- Ville de Montbard
- Ville de Nevers
- Ville de Sens
- Ville de Talant

Collège 2 : Associations loi 1901

- Autun Morvan écologie
- Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
- Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP) - (CEMEA)
- Bourgogne énergies renouvelables (BER)
- Comité des associations et des personnes pour la protection régionale de l'environnement (CAPREN)
- UFC - Que Choisir Bourgogne

- ADENY
- Association régionale des fédérations des pêcheurs
- Association régionale des parcs et jardins
- Atmosf'Air
- CPIE de l'Autunois
- Ecomusée Creusot Montceau
- Ecomusée de la Bresse bourguignonne
- EPOB
- Fédération régionale des chasseurs de Bourgogne
- LPO Nièvre
- ORS Bourgogne-Franche-Comté
- PROSYLVA
- SEIVA
- Société d'histoire naturelle d'Autun
- Union régionale CAUE
- Zig Zag

Collège 3 : Établissements publics

- ADEME Bourgogne-Franche-Comté (membre d'honneur)
- DREAL Bourgogne-Franche-Comté (membre d'honneur)
- Chambre d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté
- Université de Bourgogne

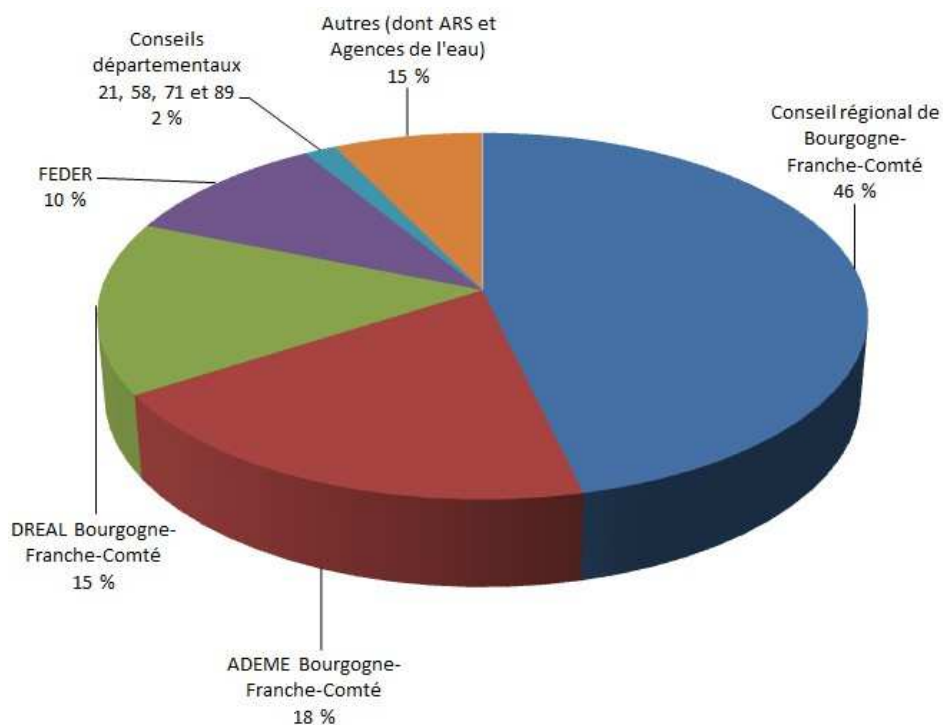
- BRGM
- Chambre de commerce et d'industrie de Région
- Chambre de métiers et de l'artisanat de Région
- ONEMA
- ONF
- AgroSup Dijon
- Météo France

Collège 4 : Partenaires associés

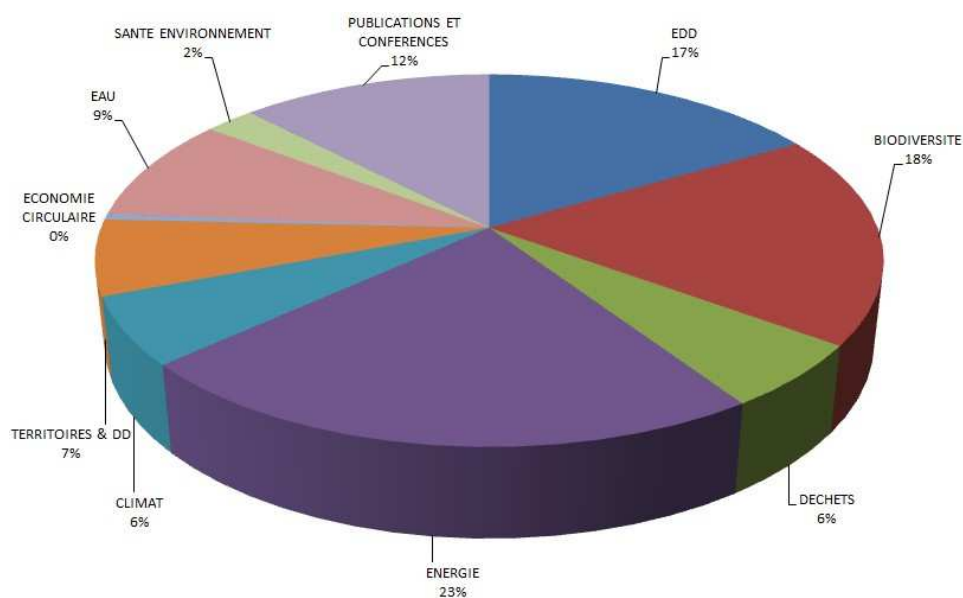
- Agence de l'eau Seine Normandie, représentant les trois agences de l'eau
- DRAAF Bourgogne-Franche-Comté
- EDF
- ENGIE
- Préfet de Région
- Rectorat de l'Académie de Dijon

LE BUDGET DE L'AGENCE

Origine des financements



Répartition par thématique



BUDGET TOTAL : 971 000 €

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Ayant pour objectif de renforcer l'assise technique et scientifique de l'agence, le Conseil scientifique d'Alterre a un rôle consultatif, apporte des éclairages, et émet des avis et des suggestions sur le programme de travail de l'agence. Il doit lui venir en appui pour lui permettre de rester innovante, d'être en veille sur les questions émergentes, d'avoir une vision prospective des enjeux et d'élargir son spectre d'action pour investir les différents champs du développement durable. La composition du Conseil scientifique d'Alterre est la suivante :

- **Biodiversité**

François Letourneux, président de la commission des aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

- **Dynamiques Territoriales**

Francis Aubert, professeur d'économie, AgroSup Dijon

Sabine Barles, urbaniste, professeur des universités, Université Paris 1

Matthieu Flonneau, maître de conférences en Histoire contemporaine, Université Paris 1

Marie-Hélène de Sède-Marceau, professeur de géographie, laboratoire ThéMA de l'Université de Franche-Comté

- **Écologie**

Patrice Notteghem, ethno-écologue

Bernard Frochot, professeur émérite à l'Université de Bourgogne

- **Économie**

Christine Charton, responsable de la division des études à l'INSEE

Jean Cavailhès, ingénieur agronome et économiste, directeur de recherche, INRA Bourgogne

- **Énergie et Climat**

Yves Richard, professeur, centre de recherches de climatologie, CNRS / Université de Bourgogne

Daniel Joly, professeur de géographie, spécialisé en climatologie et en science du paysage, laboratoire ThéMA de l'Université de Franche-Comté

Gérard Magnin, fondateur du réseau européen Energy Cities, membre du Conseil Economique, Social et Environnemental de Franche-Comté

- **Santé & Environnement**

Isabelle Millot, médecin en santé publique, ORS / IREPS Bourgogne

- **Sciences sociales**

Philippe Mougél, docteur en sciences sociales

- **Sciences de l'éducation**

Sylvie Kergreis, docteur en psychologie sociale et environnementale

Christine Partoune, Université de Liège, unité de géographie économique et sociale

- **Économie sociale et solidaire**

Jacques Nodin, président d'Envie Dijon, vice-président de la CRESS Bourgogne

L'IMPLICATION D'ALTERRE DANS LE RARE

Alterre fait partie du Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement, une association loi 1901 créée en 1995, qui regroupe 12 agences régionales et dont le président est Serge Nocodie, président de Rhône-Alpes énergie environnement (RAEE). Le RARE poursuit quatre grands objectifs :

- **Être une interface** entre les agences régionales et les acteurs institutionnels au niveau national sur les questions relatives aux politiques de développement durable ;
- **Valoriser la richesse** constituée par l'ensemble des savoir-faire des agences à travers des actions communes de sensibilisation, d'animation, d'évaluation et d'observation.
- **Être un espace d'échanges** d'expériences, de savoirs et de savoir-faire ;
- **Élaborer des outils** partagés et harmoniser les approches méthodologiques entre les agences.

Le président et la directrice d'Alterre sont fortement impliqués dans le RARE. Plusieurs salariés sont également actifs au sein des groupes de travail inter-agences, dont l'expertise est fréquemment sollicitée au niveau national.



L'EQUIPE D'ALTERRE

Direction



Nadège Austin
Directrice

Vie associative



Elisabeth Louis
En charge de la comptabilité, gestion, vie associative

Secrétariat de mission



Aurélie Berbey
Secrétaire de mission

Stagiaires

Mathilde Jacquot : DUT Information Communication. 2^e année. Université de Franche-Comté. Refonte du plan de classement. 18/04/16 - 15/07/16

Aline Heintzmann : 3^e année en « Management des unités opérationnelles en environnement » à l'Institut supérieur de l'environnement (ISE) (Trappes, 78)

Approche santé-environnementale : quels bénéfices pour les projets territoriaux de développement durable ? 29/03/16 - 02/09/16

Observation et accompagnement



David Michelin
Chargé de mission Biodiversité (en congé formation)



Perrine Lair
Chargée de mission Biodiversité
CDD septembre 2016 - novembre 2017

Orianne Guillou
Chargée de mission Eau
CDD mai - septembre 2016



Aurélien Trioux
Chargé de mission Territoires et Développement durable



Anne-Cerise Tissot
Chargée de mission Changement climatique, Eau

Pascale Repellin
Chargée de mission Observation-Évaluation



Marie-Lise Lagnier
Chargée d'études Énergie, Déchets

Laure Millet
Chargée d'études Climat, Énergie
CDD mars 2015 - septembre 2016



Éducation à l'environnement et au développement durable



Christine Coudurier
Chargée de mission Éducation relative à l'environnement et au développement durable

Communication, documentation, système d'information



Jean-Philippe Harand
Responsable du système d'information



Fabienne Lapiche-Jaouen
Chargée de l'événementiel
En appui à la mise en œuvre des projets



Stéphanie Marquet
Chargée de communication



Valérie Trivier
Documentaliste

LE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE AU SEIN DE L'AGENCE

Au regard de ses missions et des messages qu'elle diffuse, l'agence se doit de montrer l'exemple dans son propre fonctionnement. C'est pourquoi elle déploie en interne un certain nombre d'actions, pratiques et comportements, en application des cinq finalités du développement durable* :



La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Déplacements domicile-travail :

- pratique du télétravail
- pratique de la visio-conférence
- mise en place de l'indemnité kilométrique vélo (IKV)

Préférence pour des solutions alternatives de déplacements professionnels

Suivi des consommations énergie et eau



La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Tri et valorisation des déchets :

- cartouches d'encre, papier, piles, verre, aluminium, bouteilles plastiques, stylos, DEEE, bio-déchets...

Consommation et comportements responsables :

- maîtrise informelle des consommations d'eau, d'énergie, de papier et de fournitures de bureau



L'épanouissement de tous les êtres humains

Lutte contre la précarisation de l'emploi (CDI)

Sensibilisation des salariés aux enjeux du DD via les événements organisés

Accès à la formation pour tous



Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Achats de biens et services responsables :

- consommation de papier certifié et choix d'imprimeries Imprim'vert
- consommation de produits ménagers écologiques, café bio et équitable
- achat de cadeaux et de produits locaux pour la partie événementielle
- entretien des locaux par une entreprise de réinsertion



La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

Promotion du dialogue social via la déléguée du personnel
Égalité de traitement homme-femme
Écart salarial maîtrisé

*D'après l'article L.110-1 du Code de l'environnement, l'objectif de développement durable répond, de façon concomitante et cohérente, à ces cinq finalités.

LES PRODUCTIONS 2016

Énergie

- État des lieux des énergies d'origine renouvelable en Bourgogne (Résultats 2015)

Déchets

- État des lieux de la gestion des déchets ménagers en Bourgogne (Résultats 2014)
- De la prévention des déchets à l'économie circulaire en Bourgogne-Franche-Comté
- Café-croissants-environnement* « Pourquoi faut-il réduire nos déchets ? Comment faire ? Et qu'est-ce que ça "rapporte" ? »

Biodiversité

- Fiche indicateur « Part de la surface régionale couverte par un SCoT »
- Fiche indicateur « Évolution de l'artificialisation des sols »
- Fiche indicateur « Surface régionale bénéficiant d'un statut de protection »
- Fiche indicateur « Surface agricole utile régionale cultivée en agriculture biologique »
- Fiche indicateur « Part des espèces menacées sur le territoire régional »
- Fiche indicateur « Importance des réservoirs de biodiversité et corridors écologiques »
- Fiche indicateur « Part du territoire régional désigné au titre de Natura 2000 »
- Fiche indicateur « Évolution de l'occupation du sol »

Eau et changement climatique

- Rapport final du projet HYCCARE Bourgogne
- Vidéos de présentation des chercheurs et de témoignages d'acteurs de l'eau autour du projet HYCCARE
- Actes du séminaire final d'HYCCARE
- Réseau Captages : Fiches pratiques « Qui fait quoi en agroforesterie en Bourgogne Franche-Comté ? » et « Qui fait quoi en agroécologie en Bourgogne Franche-Comté ? »

Éducation à l'environnement et au développement durable

- Plani'Sffere 2016-2017

Santé-environnement

- Argumentaire pour inclure la santé environnement dans les projets territoriaux de développement durable

Inégalités

- Repères n° 71 : Inégalités environnementales, sociales et territoriales. Des enjeux interdépendants nécessitant une approche globale.
- Série de trois interviews filmées de l'économiste Éloi Laurent, du philosophe Patrick Savidan et de la sociologue Marie Duru-Bellat
- Actes de la conférence annuelle

Divers

- Café-croissants-environnement « C'est quoi être écolo ? Pourquoi faut-il "changer de comportement" ? »
- Café-croissants-environnement « Éco-quartiers et habitat partagé »
- Café-croissants-environnement « Un Noël solidaire et écoresponsable, des cadeaux porteurs de sens »

*Café-croissants-environnement est un magazine mensuel animé par Alterre sur Radio Campus Dijon



Alterre Bourgogne-Franche-Comté
La Bourdonnerie
2 allée Pierre Lacroute • 21000 DIJON
03.80.68.44.30 • contact@alterrebfc.org
www.alterrebourgognefranchecomte.org



Alterre Bourgogne-Franche-Comté est principalement financée par :

